



---

CONSEIL CULTUREL  
DE LA  
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session 1979-1980

---

28 NOVEMBRE 1979

---

**Projet de décret ajustant le budget des affaires culturelles  
de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1978 (1)**

**— SECTEUR AGRICULTURE —**

**RAPPORT**

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION  
DE LA POLITIQUE GENERALE  
PAR M. **M. REMACLE**

---

(1) Voir Doc. Conseil 5-VI (S.E. 1979) - N° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de la Politique générale (1) a examiné, en sa séance du 6 novembre 1979, le projet de décret ajustant le budget des affaires culturelles de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1978, secteur Agriculture.

### Discussion générale

Un membre demande au représentant du ministre si les dossiers relatifs à l'utilisation des crédits adoptés par le Conseil culturel en matière d'agriculture, sont traités par les fonctionnaires du département de l'Agriculture ou par les fonctionnaires de la Communauté française.

Le représentant du ministre lui répond que les dossiers sont traités par les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture.

Le même membre souligne alors que la dispersion des fonctionnaires en matière de formation et d'éducation permanente a déjà été

---

(1) Ont participé aux travaux de la commission : MM. Paque (président), André, Delpérée, Gondry, Knoops, Lallemand, Lepaffe, Liénard, Mme Pétry, MM. Wauthy et M. Remacle (rapporteur).

A assisté aux travaux de la commission :  
Un représentant du ministre de la Communauté française.

regrettée et souhaite savoir ce qu'il en sera dans l'avenir.

Le représentant du ministre répond qu'il existe un projet à l'étude de regroupement dans le cadre de l'extension des compétences du Conseil culturel de l'ensemble des fonctionnaires s'occupant de ces matières selon deux axes : l'éducation permanente, d'une part, et la formation à caractère professionnel, d'autre part.

### Discussion des articles

Les articles ne donnent lieu à aucune observation.

### Vote des articles et de l'ensemble du secteur Agriculture

Les articles et l'ensemble du secteur Agriculture du projet de décret ajustant le budget des affaires culturelles de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1978 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

La commission décide de faire confiance au président et au rapporteur pour la rédaction du présent rapport.

*Le Rapporteur,*  
M. REMACLE.

*Le Président,*  
G. PAQUE.